



**ACTUALITES & INNOVATIONS
INSTRUCTIONS AUX AUTEURS**
Session commune aux Etablissements de soins
Industriels et Autorités de Santé

Thématique des communications

Cette session des Journées EURO PHARMAT est consacrée à la présentation de travaux originaux concernant le Dispositif Médical (DM), c'est-à-dire :

- Etudes médico-économiques
- Expériences de terrain (essais, gestion, application de la réglementation, ...)
- Actualités du DM en établissement de soins ou dans l'industrie innovation/recherche sur le terrain
- Produits en développement et/ou innovants à savoir des DM apportant un réel progrès par rapport à l'existant (amélioration technologique, apport d'une nouvelle alternative dans l'arsenal thérapeutique,...) et constituant une « amélioration du service médical »

La session est proposée aux établissements de soins publics et privés, aux industriels du DM adhérents à EURO PHARMAT, aux autorités de santé.

Les interventions se doivent d'être « panoramiques » s'il s'agit d'une technique ou d'une « famille » de nouveaux DM. La présentation ne sera en aucun cas exclusive et à caractère « commercial ». Ces présentations peuvent être faites par des professionnels de santé, des industriels adhérents à EURO PHARMAT, mais également par un intervenant extérieur qui pourrait amener une vue « générale du sujet traité ».

L'appel à communication concerne un travail **réalisé** et **terminé** à la date de rédaction du résumé. Les **résultats** sont donc connus et doivent impérativement y figurer.

Résumés : appel à communications et modalités de réponse

Le résumé de 20 lignes maximum doit être présenté selon le modèle joint. Il précise de façon concise mais **précise** : les objectifs du travail, la méthode utilisée, les résultats, la discussion et la conclusion : l'essentiel du résumé s'appuyant sur les résultats et la discussion. Le titre doit être informatif et correspondre donc réellement au contenu du résumé.

A rédiger et dactylographier avec soin et à envoyer après relecture. Les titres seront écrits en majuscules, les noms des auteurs en minuscules, sauf les initiales, et ce, pour tous les auteurs. Il ne sera indiqué que l'initiale du prénom de chaque auteur. Souligner le nom de l'auteur présentant la communication. Sur la ligne suivant, indiquer éventuellement le(s) service(s) et surtout l'institution et la ville en minuscules.

IMPERATIF – DATE LIMITE D'ENVOI : 2 juillet 2010

Réponse du Comité Scientifique : Le résultat des 8 communications orales et des communications affichées retenues seront communiquées à leur(s) auteur(s) début **septembre 2010**.

Les présentations Power Point des communications orales retenues et les fichiers des communications affichées seront diffusés sur le site (www.euro-pharmat.com), après les journées, sous réserve de la mise à disposition du support informatique par vos soins.

Communications affichées :

Les auteurs devront assurer l'affichage du Mardi 12 octobre 2010 à 9h au Jeudi 14 octobre 2010 à 16h et reprendre tout le matériel exposé à la fin des 3 jours, **prévoir des copies en nombre suffisant (format A4) à mettre à disposition des participants sur le lieu d'exposition**, respecter les règles habituelles de présentation :

- Dimension de la communication affichée : 0,8m(L) x 1,20m(H)
- Titre, auteurs, institution et ville apparaissent en tête du document.
- Toute illustration du texte est souhaitable pour faciliter la lecture et la compréhension du travail et limiter le texte aux données essentielles. Présentation générale la plus claire possible.
- Taille des lettres, graphiques et illustrations : suffisante pour permettre une lecture à une distance de 1,50m.

Aucune prise en charge n'est assurée. Restent à la charge des auteurs : inscription aux Journées et frais de déplacement/hébergement.

Communications orales :

8 interventions seront retenues par le Comité scientifique pour être présentées lors de la session **ACTUALITES & INNOVATIONS** qui aura lieu le **Mardi 12 octobre 2010 de 17h30 à 19h00**

Le temps imparti à la présentation orale est de 7 minutes : il appartient à chaque auteur de s'en assurer, au risque d'être interrompu. Il est suivi de 3 minutes de questions des auditeurs

Le résumé de la communication présentée doit **obligatoirement** être adressé à EURO PHARMAT avant le 17 septembre pour insertion dans le programme des Journées remis aux participants.

Tout résumé non adressé rend caduque la présentation.

Pour les établissements de soins, seule l'inscription de l'intervenant est prise en charge. Restent à la charge des auteurs : frais de déplacement/hébergement.

Pour les industriels, aucune prise en charge de l'intervenant n'est assurée par EURO PHARMAT. Restent à la charge des auteurs : frais de déplacement/hébergement/inscription au Congrès.

Envoi des résumés à

EURO PHARMAT - Session Communications - HOTEL DIEU - 2 rue Viguerie - TSA 80035 - 31059 TOULOUSE CEDEX

Fax : 05 61 77 83 64 - Email : europarmat@wanadoo.fr

Pour l'envoi par mail, le résumé figurera en pièce jointe d'un message dont le champ « Objet » s'intitulera : « JOURNEES EURO PHARMAT 2010 COMMUNICATIONS »

Impératif : Date limite d'envoi : 2 juillet 2010

RESUME DE LA COMMUNICATION

TITRE EN MAJUSCULES

Nom des auteurs en minuscules (initiale du prénom uniquement), dont l'auteur principal souligné.

Etablissement (service, ville), coordonnées. Par souci d'homogénéité de la publication, ne pas préciser la fonction de chaque auteur.

Puis texte du résumé en 20 lignes maximum

Mots-clefs :

Nom et prénom du présentateur :

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

E.mail : _____

Souhait des auteurs (décision finale prise par le Comité Scientifique) :

- Communication orale
- Communication affichée
- Indifférent

Travail ayant déjà fait l'objet d'une présentation dans un congrès :

- Non
- Oui Si OUI, lequel : _____
date : ____/____/____